

## **Elections prud'homales**

# **Première victoire !**

Le gouvernement, sous la pression sociale et politique, vient d'annoncer le report, au printemps prochain, du débat parlementaire sur la suppression des élections prud'homales.

Si le ministre Michel Sapin ne renonce pas totalement à son projet, il a dû revoir ses prétentions et ravalier son mépris affiché à l'égard de la CGT !

En effet, grâce à la mobilisation : pétitions par dizaines de milliers, interventions dans les assemblées générales et audiences solennelles, interpellations des députés et sénateurs, déclarations unitaires, conférences de presse... les arguments de la CGT portant sur le recul démocratique et social que représentait l'abandon des élections des juges prud'hommes au suffrage universel, ainsi que sur l'inconstitutionnalité du projet, ont fait boule de neige parmi les parlementaires mais aussi auprès des autres organisations syndicales encore hésitantes !

Face à cette contestation, le ministre du Travail est donc contraint de faire machine arrière en annonçant le report, de plusieurs mois, de la partie du projet de loi portant sur la désignation des conseillers prud'hommes.

### **Plus que jamais, l'action continue**

Pour la CGT, il est impératif de poursuivre les actions syndicales, dans l'unité la plus large, afin de maintenir la pression sur le gouvernement et les parlementaires pour que ce projet soit définitivement enterré. Nous devons exiger du gouvernement qu'il annonce dès maintenant la tenue et la date des élections prud'homales afin qu'elle puisse avoir lieu au plus tard en décembre 2015.

La CGT réaffirme sa disponibilité pour travailler à une plus grande participation des salariés à ces élections. Le groupe de travail du Conseil Supérieur de la Prud'homie doit se réunir sans attendre pour y travailler ! Un courrier de la CGT est adressé en ce sens à son président.

Montreuil, le 21 janvier 2014